

N'avez-vous pas honte ?

Lettre ouverte au Directeur Académique

Monsieur le Directeur Académique,

Des collègues nous ont fait parvenir les demandes que vous leur avez adressées via leur IEN, qui pour la majorité n'ont pas transmis votre requête, faisant ainsi preuve de décence et de respect envers leurs équipes.

Voici un extrait de la demande :

« *Madame la directrice, monsieur le directeur*

Comme chaque jour depuis le début de la crise, hormis le weekend, une remontée d'informations concernant votre école est demandée.

Demain lundi 23 mars, les services de la DSDEN attendent les remontées totales des circonscriptions pour 11h au plus tard.

C'est pourquoi, je vous demande de faire remonter le document word prévu, pour 10h au plus tard à xxx.

Vous voudrez bien rajouter les renseignements suivants en bas de ce document :

1) Nombre de personnel Education Nationale hors enseignant (psy, AESH) : arrêt de travail, ASA, congé annuel, présent à l'école, en télétravail.

2) Nombre de personnel Education Nationale enseignant et hors enseignant hospitalisé atteint du COVID 19.

3) Décès Personnel Education Nationale enseignant et hors enseignant.

Je sais pouvoir compter sur votre réactivité. »

Monsieur le Directeur Académique, en ces temps actuels si particuliers, où de très nombreux collègues volontaires vont travailler pour accueillir les enfants des personnels soignants en ayant la boule au ventre car ils n'ont la plupart du temps pas de gel hydroalcoolique, pas toujours de savon, pas souvent de serviette en papier pour s'essuyer les mains, pas de masque, pas de blouse, pas de matériel individualisé pour les élèves, votre demande a choqué de nombreux collègues, voire les a fait paniquer, à juste titre. En cette période particulièrement anxiogène, où il est noté partout que la pandémie s'étend dans notre région, où le nombre de décès augmente de façon exponentielle, il est de votre devoir de rassurer la communauté éducative, de la soutenir dans son effort, non de lui dire qu'elle va tomber malade, pire qu'elle va mourir de son dévouement.

Le SNUipp-FSU 13 est lui aussi profondément choqué que vous ayez osé formulé une telle demande et vous l'a signifié lors du groupe de travail CTSD.

Monsieur le Directeur Académique, nous vous rappelons que vous avez le devoir de garantir la santé physique comme psychologique de vos personnels, or par ce courrier vous la fragilisez gravement. A un moment où vous vous devez de soutenir les équipes éducatives, elles qui au quotidien sont en lien direct avec des enfants et/ou des parents inquiets, vous choisissez d'intensifier leur angoisse. Ces équipes qui rassurent les enfants comme les parents, parce qu'ils doivent faire face à un stress intense, parce qu'ils sont possiblement porteurs du virus, inquiets parce qu'au contact avec des malades, ou malades ou encore ayant des parents atteints par le covid-19, sans parler des familles pour qui la période de confinement est difficile à gérer. Vous les laissez tomber.

De plus, outre d'être scandaleuse, votre demande est illégale, les collègues directrices et directeurs n'ayant pas à se prononcer sur l'état de santé de leurs adjoint-es ! Devons-nous nous abaisser à aller au Tribunal Administratif ? Nous pensons avoir mieux à faire dans la période et nous vous demandons solennellement de ne pas nous y contraindre.

Monsieur le Directeur Académique, vous ne cotoyez que de loin les élèves ou leurs familles, respectez au moins celles et ceux qui oeuvrent au plus près d'eux au quotidien ! Reconnaissez votre erreur, excusez-vous auprès des équipes !

Marseille le 23 mars 2020

Le SNUipp-FSU 13